

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS**

Séance du 16 NOVEMBRE 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29
PROCURATIONS : 2		

Date de la convocation
10 novembre 2022

Date d'affichage
10 novembre 2022

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**
et le **SEIZE NOVEMBRE**

à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Pierre COMBES, Maire de NYONS**

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjoints,
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : Mme MACIPÉ - M. VAN ZELE.

Secrétaire de séance : M. ALLÉE

2022 - 11 - 106

AFFAIRES FINANCIERES

Décision Budgétaire modificative N° 1 - Budget Général

RAPPORTEUR : M. Thierry DAYRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative ci-annexée.

Fait et délibéré par les membres présents

Pierre COMBES,
Maire de NYONS



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2022

M14 BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur DAYRE Thierry

DECISION MODIFICATIVE N° 1 / 2022 - BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAP- ART.	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	19 000,00 €
012	Charges du personnel	65 000,00 €
65 - 6531	Indemnités	5 000,00 €
66 - 66111	Intérêts réglés à l'échéances	1 770,00 €
67 - 673	Titres annulés sur exercice antérieur	1 000,00 €
023	Virement à la section de fonctionnement	3 800,00 €
TOTAL		95 570,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAP-ART	LIBELLE	MONTANT
78 - 7815	Reprise sur provisions Aménagement emprunt 208 M/€	35 000,00 €
78 - 7865	Reprise sur provisions pour risques et charges financières Emprunts CHF	200 000,00 €
TOTAL		235 000,00 €

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 139 430 € sera intégré en opération 999 : Travaux futurs afin d'équilibrer la présente décision modificative.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
OP - ART.	LIBELLE	MONTANT
420 - 2051	Concessions, droits similaires	550,00 €
421 - 25051	Concessions, droits similaires	-
918 - 2031	Frais d'études	1 800,00 €
918 - 2313	Constructions	2 000,00 €
TOTAL		3 800,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
OP - ART	LIBELLE	MONTANT
021	Virement de la section de fonctionnement	3 800,00 €
TOTAL		3 800,00 €